

DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À FRANCE TRAVAIL (1) EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2024

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 610 740 au quatrième trimestre 2024. Ce nombre augmente de 2,0 % sur le trimestre (soit +12 000 personnes) et de 2,6 % sur un an.

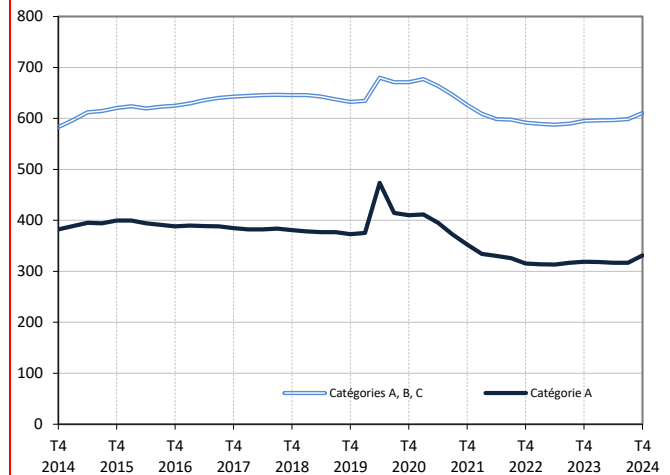
En France métropolitaine, ce nombre augmente de 4,0 % ce trimestre (+3,7 % sur un an).

Au quatrième trimestre 2024, en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 331 220. Ce nombre augmente de 4,5 % sur le trimestre (soit +14 210 personnes)

En France métropolitaine, ce nombre augmente de 1,8 % ce trimestre (+1,8 % sur un an).

Entre octobre et novembre 2024, une évolution dans le formulaire d'actualisation a conduit à augmenter le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, et à réduire d'autant le nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C, sans modifier le nombre total de demandeurs d'emploi en catégories ABC.

Demandeurs d'emploi en catégories A et A, B, C en Auvergne-
En milliers, données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Demandeurs d'emploi par catégorie

Données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	4e trim. 2023	3e trim. 2024	4e trim. 2024	un trimestre *	un an **
Auvergne-Rhône-Alpes					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	318 590	317 010	331 220	+4,5	+4,0
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	96 220	99 300	97 090	-2,2	+0,9
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	180 450	182 430	182 420	0,0	+1,1
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	595 260	598 740	610 740	+2,0	+2,6
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	39 060	36 000	35 270	-2,0	-9,7
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	49 070	49 530	49 770	+0,5	+1,4
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	683 390	684 270	695 780	+1,7	+1,8
France métropolitaine (en milliers)					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	2 823,0	2 814,0	2 927,8	+4,0	+3,7
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	811,4	828,0	806,5	-2,6	-0,6
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	1 487,2	1 481,7	1 481,5	0,0	-0,4
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 121,7	5 123,7	5 215,8	+1,8	+1,8
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	344,9	339,2	332,8	-1,9	-3,5
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	382,4	390,8	395,2	+1,1	+3,3
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	5 849,0	5 853,7	5 943,8	+1,5	+1,6

* variation par rapport au trimestre précédent, en %.

** variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

La situation des demandeurs d'emploi vis-à-vis de l'activité réduite courte (inférieure ou égale à 78 heures sur un mois, catégorie B) ou longue (supérieure ou égale à 79 heures sur un mois, catégorie C), est déterminée à la fin de chaque mois. Dans cette publication les nombres de demandeurs d'emploi en catégories B, C sont obtenus en faisant la moyenne sur le trimestre.

Une [documentation](#) fournit des éléments d'aide à l'interprétation des séries sur les demandeurs d'emploi.

Les données publiées concernent les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail. La notion de demandeurs d'emploi est différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT). Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent davantage affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modifications des règles d'indemnisation ou d'accompagnement des demandeurs d'emploi, changements de procédure, incidents. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

L'ensemble des définitions et concepts figurent dans la [documentation méthodologique](#) en ligne.

(1) L'opérateur France Travail était jusqu'au 31 décembre 2023 l'opérateur Pôle emploi.

DEMANDEURS D'EMPLOI PAR DÉPARTEMENT

Au quatrième trimestre 2024, en Auvergne-Rhône-Alpes, les évolutions sur le trimestre du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A se situent entre +2,5 % en Ardèche et +5,6 % dans le Rhône. Sur un an, elles se situent entre -0,1 % en Ardèche et +6,0 % en Haute-Savoie.

Les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C se situent entre +0,7 % en Haute-Loire et +3,2 % en Haute-Savoie pour les évolutions sur un trimestre. Sur un an, elles se situent entre -0,3 % en Ardèche et +5,1 % en Haute-Savoie.

Demandeurs d'emploi en catégorie A

Données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	4e trim. 2023	3e trim. 2024	4e trim. 2024	un trimestre *	un an **
Auvergne-Rhône-Alpes	318 590	317 010	331 220	+4,5	+4,0
Ain	22 850	22 880	23 850	+4,2	+4,4
Allier	13 980	14 040	14 520	+3,4	+3,9
Ardèche	14 830	14 450	14 810	+2,5	-0,1
Cantal	3 330	3 320	3 490	+5,1	+4,8
Drôme	24 680	23 890	24 670	+3,3	0,0
Isère	47 220	46 600	48 560	+4,2	+2,8
Loire	31 190	31 540	32 920	+4,4	+5,5
Haute-Loire	7 160	7 120	7 330	+2,9	+2,4
Puy-de-Dôme	24 640	24 200	25 290	+4,5	+2,6
Rhône	80 270	80 110	84 620	+5,6	+5,4
Savoie	15 290	15 330	16 030	+4,6	+4,8
Haute-Savoie	33 150	33 530	35 130	+4,8	+6,0
France métropolitaine (en milliers)	2 823,0	2 814,0	2 927,8	4,0	3,7

* variation par rapport au trimestre précédent, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

** variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Données CVS-CJO

Pour Information

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	4e trim. 2023	3e trim. 2024	4e trim. 2024	un trimestre *	un an **
<i>Métropole de Lyon</i>	66 590	66 540	70 520	6,0	5,9
<i>Nouveau Rhône</i>	13 680	13 570	14 100	3,9	3,1

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C

Données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	4e trim. 2023	3e trim. 2024	4e trim. 2024	un trimestre *	un an **
Auvergne-Rhône-Alpes	595 260	598 740	610 740	+2,0	+2,6
Ain	43 420	43 680	44 310	+1,4	+2,0
Allier	25 800	25 820	26 370	+2,1	+2,2
Ardèche	29 050	28 730	28 970	+0,8	-0,3
Cantal	6 860	7 110	7 180	+1,0	+4,7
Drôme	47 790	47 420	47 980	+1,2	+0,4
Isère	86 880	86 570	88 380	+2,1	+1,7
Loire	58 510	59 470	60 470	+1,7	+3,3
Haute-Loire	15 240	15 430	15 540	+0,7	+2,0
Puy-de-Dôme	48 080	48 090	49 180	+2,3	+2,3
Rhône	145 290	146 480	149 640	+2,2	+3,0
Savoie	29 530	30 020	30 920	+3,0	+4,7
Haute-Savoie	58 810	59 900	61 790	+3,2	+5,1
France métropolitaine (en milliers)	5 121,7	5 123,7	5 215,8	1,8	1,8

* variation par rapport au trimestre précédent, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

** variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Données CVS-CJO

Pour Information

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	4e trim. 2023	3e trim. 2024	4e trim. 2024	un trimestre *	un an **
<i>Métropole de Lyon</i>	117 910	119 060	121 820	2,3	3,3
<i>Nouveau Rhône</i>	27 380	27 420	27 820	1,5	1,6

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

DEMANDEURS D'EMPLOI EN CATÉGORIE A, EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En Auvergne-Rhône-Alpes, sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 4,4 % pour les hommes (+4,3 % sur un an) et de 4,6 % pour les femmes (+3,6 % sur un an).

Sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente en Auvergne-Rhône-Alpes de 9,7 % pour les moins de 25 ans (+8,7 % sur un an), de 4,3 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+3,6 % sur un an) et de 2,3 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+2,4 % sur un an).

Demandeurs d'emploi en catégorie A par sexe et âge

Données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	4e trim. 2023	3e trim. 2024	4e trim. 2024	un trimestre *	un an **
Hommes	161 150	161 100	168 110	+4,4	+4,3
Femmes	157 430	155 910	163 110	+4,6	+3,6
Moins de 25 ans	43 050	42 650	46 780	+9,7	+8,7
Hommes	23 000	22 910	24 970	+9,0	+8,6
Femmes	20 050	19 740	21 810	+10,5	+8,8
Entre 25 et 49 ans	188 940	187 710	195 800	+4,3	+3,6
Hommes	93 590	93 330	97 230	+4,2	+3,9
Femmes	95 350	94 380	98 560	+4,4	+3,4
50 ans ou plus	86 590	86 650	88 640	+2,3	+2,4
Hommes	44 560	44 860	45 910	+2,3	+3,0
Femmes	42 040	41 790	42 740	+2,3	+1,7
Auvergne-Rhône-Alpes	318 590	317 010	331 220	+4,5	+4,0

* variation par rapport au trimestre précédent, en %.

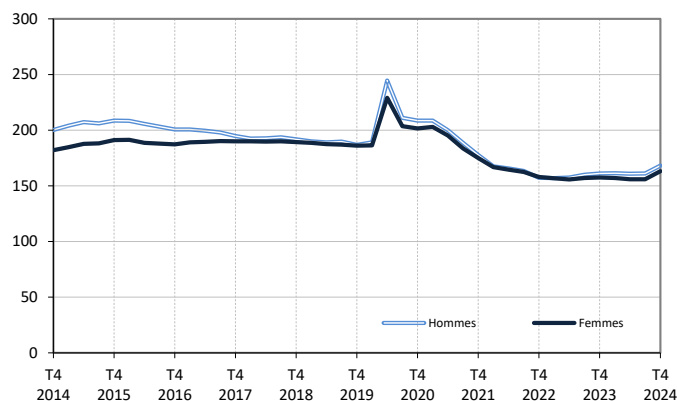
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

** variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Catégorie A, par sexe

En milliers, données CVS-CJO



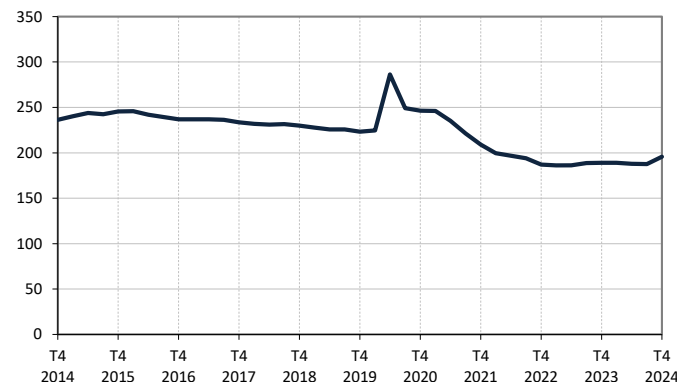
Catégorie A, moins de 25 ans

En milliers, données CVS-CJO



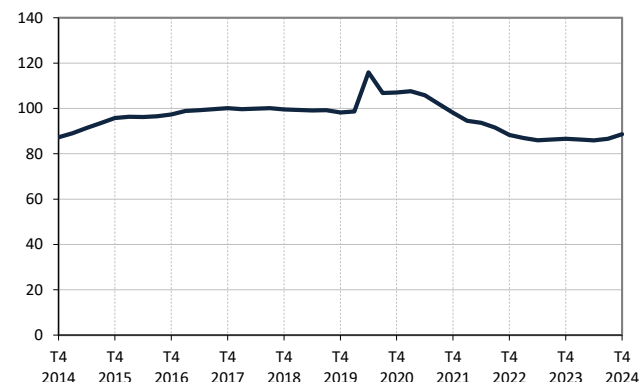
Catégorie A, entre 25 et 49 ans

En milliers, données CVS-CJO



Catégorie A, 50 ans ou plus

En milliers, données CVS-CJO



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

DEMANDEURS D'EMPLOI EN CATÉGORIES A, B, C, EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En Auvergne-Rhône-Alpes, sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 2,1 % pour les hommes (+3,4 % sur un an) et de 1,9 % pour les femmes (+1,9 % sur un an).

Sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente en Auvergne-Rhône-Alpes de 5,3 % pour les moins de 25 ans (+5,7 % sur un an), de 1,9 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+2,4 % sur un an) et de 0,6 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+1,7 % sur un an).

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C par sexe et âge

Données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	4e trim. 2023	3e trim. 2024	4e trim. 2024	un trimestre *	un an **
Hommes	286 160	289 680	295 790	+2,1	+3,4
Femmes	309 100	309 060	314 950	+1,9	+1,9
Moins de 25 ans	74 160	74 460	78 410	+5,3	+5,7
Hommes	38 230	38 770	40 840	+5,3	+6,8
Femmes	35 930	35 690	37 570	+5,3	+4,6
Entre 25 et 49 ans	362 970	364 530	371 560	+1,9	+2,4
Hommes	173 960	175 680	179 110	+2,0	+3,0
Femmes	189 010	188 850	192 450	+1,9	+1,8
50 ans ou plus	158 130	159 750	160 770	+0,6	+1,7
Hommes	73 970	75 220	75 840	+0,8	+2,5
Femmes	84 160	84 530	84 930	+0,5	+0,9
Auvergne-Rhône-Alpes	595 260	598 740	610 740	+2,0	+2,6

* variation par rapport au trimestre précédent, en %.

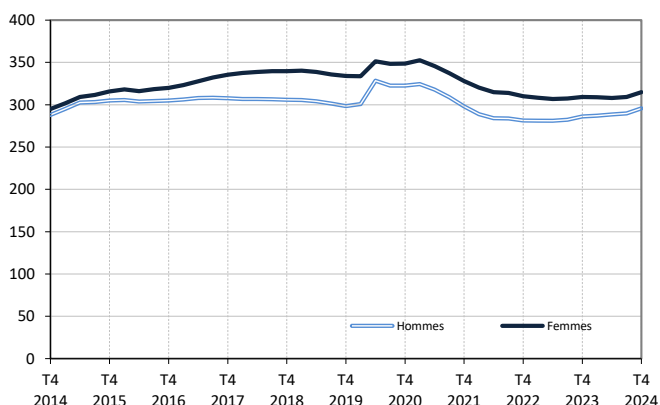
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

** variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

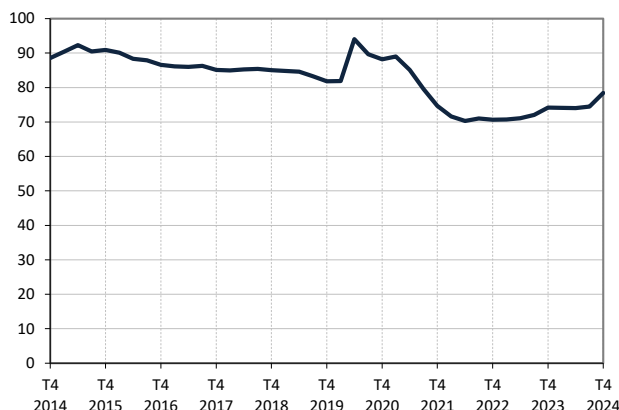
Catégories A, B, C, par sexe

En milliers, données CVS-CJO



Catégories A, B, C, moins de 25 ans

En milliers, données CVS-CJO



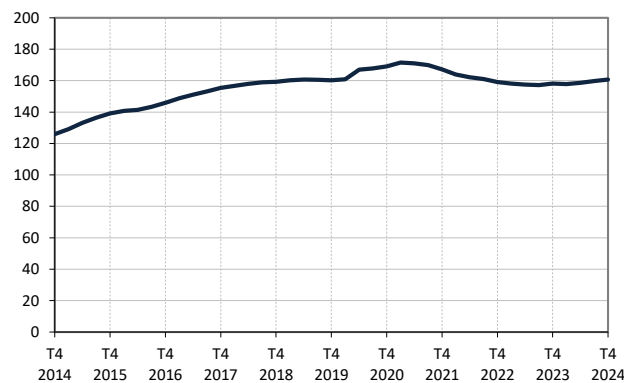
Catégories A, B, C, entre 25 et 49 ans

En milliers, données CVS-CJO



Catégories A, B, C, 50 ans ou plus

En milliers, données CVS-CJO



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION EN CATÉGORIES A, B, C DES DEMANDEURS D'EMPLOI, EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En Auvergne-Rhône-Alpes, sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus augmente de 1,7 % (+2,7 % sur un an) et celui des inscrits depuis moins d'un an augmente de 2,2 % (+2,6 % sur un an).

L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée par le nombre de jours où le demandeur d'emploi a été inscrit, de façon continue, en catégories A, B, C. Une sortie d'un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté. D'autres indicateurs, tel que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en % et point) sur	
	4e trim. 2023	3e trim. 2024	4e trim. 2024	un trimestre *	un an **
Auvergne-Rhône-Alpes					
Inscrits depuis moins de 1 an	342 600	343 820	351 370	+2,2	+2,6
Moins de 3 mois	138 340	134 760	137 340	+1,9	-0,7
De 3 mois à moins de 6 mois	89 810	92 000	93 490	+1,6	+4,1
De 6 mois à moins de 12 mois	114 460	117 060	120 540	+3,0	+5,3
Inscrits depuis 1 an ou plus	252 660	254 910	259 370	+1,7	+2,7
De 1 an à moins de 2 ans	113 110	117 140	120 060	+2,5	+6,1
De 2 ans à moins de 3 ans	48 540	50 570	52 430	+3,7	+8,0
3 ans ou plus	91 010	87 210	86 880	-0,4	-4,5
Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C	595 260	598 740	610 740	+2,0	+2,6
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	42,4%	42,6%	42,5%	-0,1 pt	+0,1 pt
France métropolitaine					
Demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus (en milliers)	2 227,3	2 236,2	2 260,9	1,1	1,5
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	43,5%	43,6%	43,3%	-0,3 pt	-0,2 pt

* variation par rapport au trimestre précédent, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

** variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus en catégories A, B, C

En milliers, données CVS-CJO



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENTRÉES ET SORTIES DE CATÉGORIES A, B, C, EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C au quatrième trimestre 2024 diminue de 0,2 % par rapport au trimestre précédent (-5,2 % sur un an).

Au quatrième trimestre 2024, les entrées pour fin de mission d'intérim (-6,2 %), autre licenciement (-2,2 %) et réinscription rapide (-8,6 %) sont en baisse. Les entrées pour fin de contrat (+0,6 %), démission (+2,1 %), rupture conventionnelle (+1,4 %), licenciement économique (+3,8 %), première entrée sur le marché du travail (+0,7 %), retour d'inactivité (+2,9 %), autres motifs (+5,3 %) et motif indéterminé (+5,8 %) sont toutes en hausse.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre moyen de sorties de catégories A, B, C au quatrième trimestre 2024 diminue de 0,8 % par rapport au trimestre précédent (-6,7 % sur un an).

Au quatrième trimestre 2024, les sorties pour reprise d'emploi déclarée (-0,6 %), entrée en stage ou en formation (-1,5 %), radiation administrative (-18,9 %) et autres cas (-1,6 %) sont en baisse. Les sorties pour arrêt de recherche (+0,7 %) et cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (+3,0 %) sont en hausse.

Suite à la refonte des motifs d'inscription à France Travail (voir note), les données sur les entrées en catégories A,B,C par motif sont révisées et ne sont pas comparables avec celles publiées avant avril 2018.

Entrées en catégories A, B, C par motif

Données CVS-CJO

	Nombre moyen d'entrées 4e trim. 2024	Répartition des motifs (en %)	Évolution trimestrielle * (en %)	Évolution annuelle ** (en %)
Auvergne-Rhône-Alpes				
Fin de contrat	13 160	21,5	+0,6	-1,9
Fin de mission d'intérim	3 950	6,4	-6,2	-13,2
Démission	3 430	5,6	+2,1	-7,3
Rupture conventionnelle	4 930	8,0	+1,4	-4,5
Licenciement économique	1 350	2,2	+3,8	+27,4
Autre licenciement	3 970	6,5	-2,2	-2,2
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	2 790	4,5	+0,7	-6,4
Retour d'inactivité ⁽²⁾	9 640	15,7	+2,9	-15,7
Réinscription rapide ⁽³⁾	8 780	14,3	-8,6	-11,6
Autres motifs ⁽⁴⁾	4 570	7,5	+5,3	+10,1
Motif indéterminé	4 760	7,8	+5,8	+12,0
Entrées en catégories A, B, C	61 330	100,0	-0,2	-5,2
France métropolitaine (en milliers)	525,4		+1,5	-2,6

* variation par rapport au trimestre précédent, en %.

** variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Inscription à France Travail d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive.

(2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation.

(3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...).

(4) Fin d'activité non salariée, retour en France, recherche d'un autre emploi.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Sorties de catégories A, B, C par motif

Données CVS-CJO

	Nombre moyen de sorties 4e trim. 2024	Répartition des motifs (en %)	Évolution trimestrielle * (en %)	Évolution annuelle ** (en %)
Auvergne-Rhône-Alpes				
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	10 600	18,1	-0,6	-14,5
Entrée en stage ou en formation	5 210	8,9	-1,5	-27,6
Arrêt de recherche (maternité, maladie, retraite, ...)	5 800	9,9	+0,7	+5,8
<i>Dont maladie</i>	3 470	5,9	-3,3	+0,6
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation	26 950	46,0	+3,0	+2,2
Radiation administrative	4 630	7,9	-18,9	-24,6
Autres cas ⁽²⁾	5 400	9,2	-1,6	+3,6
Sorties de catégories A, B, C	58 580	100,0	-0,8	-6,7
France métropolitaine (en milliers)	492,7		-3,1	-5,2

* variation par rapport au trimestre précédent, en %.

** variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Uniquement celles connues de France Travail.

(2) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

SOURCE, DÉFINITIONS ET MÉTHODE

Source : la Statistique du marché du travail (STMT)

La Statistique du marché du travail (STMT) est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les demandeurs d'emploi inscrits, entrés ou sortis des listes un mois donné.

La correction des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO) permet de rendre les évolutions pertinentes pour l'analyse conjoncturelle. Les coefficients de correction des variations saisonnières et des jours ouvrables sont estimés une fois par an pour la 1^{ère} publication de l'année. Lorsque ces coefficients sont réestimés, les séries CVS-CJO sont révisées sur tout leur historique. La prochaine campagne d'actualisation des coefficients aura lieu en avril 2020.

Depuis 2018, la publication commune Dares-France Travail est trimestrielle et présente la moyenne sur le trimestre passé du nombre de demandeurs d'emploi inscrits, ainsi que les flux d'entrées et de sorties. Cette refonte de la publication vise à mettre l'accent sur les évolutions tendanciennes de ces statistiques plutôt que sur leurs variations au mois le mois, qui sont très volatiles et parfois difficiles à interpréter.

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles. La moyenne trimestrielle correspond à la somme des effectifs ou des flux pour les trois mois du trimestre considéré, divisée par trois.

Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Le Fichier historique statistique (FHS) est une autre source statistique sur les demandeurs d'emploi issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle comporte tous les épisodes d'inscription sur une période de 10 ans. Les statistiques produites à partir de la STMT et du FHS peuvent différer en raison de différences dans la constitution des deux sources. En particulier la façon dont sont traités les événements enregistrés avec retard et les sorties de courte durée sont traités dans les deux sources est à l'origine d'écarts. Des séries brutes sur les demandeurs d'emploi issues FHS, au niveau national, sont publiées chaque année.

Demandeurs d'emploi : définition et différence avec les chômeurs au sens du BIT

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à France Travail. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et France Travail présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence, (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee.

L'inscription à France Travail en catégorie A et le chômage au sens du BIT sont deux réalités proches, mais qui ne se recouvrent pas (voir documentation).

Interprétation des séries CVS-CJO sur les demandeurs d'emploi

Les données STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent résulter soit de la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, soit de chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (variations dans la gestion des listes de demandeurs d'emploi par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels figurent aussi des incidents et changements de procédure dont certains ont pu avoir un impact significatif sur les séries de demandeurs d'emploi. Un document présente les principaux événements et leurs impacts.

Une [documentation](#) fournit des éléments d'aide à l'interprétation des séries sur les demandeurs d'emploi.

Impact à venir de la loi pour le plein emploi

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi seront systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, les recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis) seront mises en œuvre dès la diffusion des données mensuelles portant sur janvier 2025 à paraître le 27 février 2025 et à partir de la publication portant sur le 1^{er} trimestre 2025, à paraître le 28 avril 2025. En particulier, deux nouvelles catégories statistiques seront créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Des indicateurs complémentaires seront également mis à disposition pour appréhender les évolutions conjoncturelles. Par ailleurs, la publication sera intitulée « Inscrits à France Travail » et son contenu sera allégé ; les données mises en ligne seront enrichies

Pour en savoir plus

[\[1\] Dares, France Travail, publications sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail](#)

[\[2\] Dares, les séries régionales, départementales et par zone d'emploi.](#)